

*Initiatives ministérielles*

possibilités d'emploi des Canadiens, pour profiter des talents et des énergies de notre population. Ce projet de loi place plutôt davantage de gens à la merci de ceux qui sont en mesure de se lancer sur un marché compétitif et ne tient absolument pas compte de l'évolution technologique dans le monde.

On affirme dans cet article que depuis 20 ans, au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques, c'est le Canada qui investit le moins pour chaque nouveau travailleur. Est-il surprenant alors que nous parlions souvent dans cette enceinte du manque de compétitivité de nos industries, lorsque notre gouvernement refuse de prendre les mesures dont la nécessité est tout à fait évidente pour quiconque réfléchit à la question ou du moins, sans même réfléchir, sait quand même se rendre à l'évidence? Or, ce n'est pas le cas du gouvernement. De faibles investissements entraînent une faible croissance de la productivité à long terme et le Canada arrive bon dernier sur ce plan.

Au risque de paraître sentimental—mais je sais que mon vis-à-vis de Winnipeg partage mon point de vue—, j'ai été fort offusqué en tant que Canadien de constater que nous pouvions occuper le dernier rang dans certains domaines, surtout lorsqu'il s'agit de questions économiques.

Je sais que certains ministériels vantent le merveilleux esprit d'entreprise des Canadiens. C'est pourtant le genre de commentaire que l'on peut lire sous la plume d'un des nôtres. L'affluence de main-d'oeuvre à bon marché engendre un état de dépendance qui rend la modernisation pratiquement impossible.

Il n'est pas nécessaire d'être historien pour savoir que l'abondance de main-d'oeuvre à bon marché, j'allais dire d'esclaves, a contribué au déclin et à la chute des civilisations. Ce n'est pas ce que nous souhaitons pour notre pays. Au demeurant, il n'y a pas que notre main-d'oeuvre à bon marché qui pose un problème actuellement, mais également la disparité dans les emplois.

J'ignore si la ministre et son ministère se donnent la peine de chercher à voir ce que le simple citoyen voit tous les jours dans les rues de sa ville. Je crois qu'ils se contentent de pointer du doigt le taux de chômage qui est à 7,3 p. 100 et qui est en baisse, par conséquent. J'en reparlerai dans une minute.

• (1230)

Je ne ferai pas qu'applaudir les députés d'en face, je leur rappellerai que cette statistique mérite réflexion, car elle est critiquable en soit. Ces députés rétorqueront, bien sûr, qu'il s'agit de la moyenne nationale, que dans cette vilaine place qu'est le sud de l'Ontario, voire dans ce centre de toutes les turpitudes qu'est Toronto, le taux de chômage n'est que de 3,4 p. 100. Autrement dit, le pays se porte bien à part les méchantes gens qui comptent sur la caisse de l'assurance-chômage pour vivre. Il ne faudrait pas oublier que c'est une caisse à laquelle ils ont contribué, que personne ne paie leur quote-part à leur place. Or, tous mes collègues des deux côtés de la Chambre, qui sont ex-courtiers d'assurances, conviendront avec moi que celui qui paie les primes d'une police d'assurance devrait être protégé par cette police en cas de besoin.

Toronto affiche un taux de chômage de 3,4 p. 100. Formidable! Cela signifie que quelque 70 000 Torontois et Torontoises sont sans travail. En fait, et sauf le respect que je dois à mes collègues du Nouveau-Brunswick, on y compte deux fois plus de chômeurs que dans toute la province du Nouveau-Brunswick. Et pourtant, le projet de loi C-21 va pénaliser toute personne de la région de Toronto qui a la malchance de ne pas décrocher un emploi. Il y a beaucoup d'emplois disponibles à Toronto, comme on peut le voir tous les jours dans les journaux. Savez-vous de quel genre d'emplois il s'agit, monsieur le Président? Presque tous les restaurants, magasins et dépanneurs, semble-t-il, ont besoin de personnel. Dans ma circonscription d'Eglinton—Lawrence, tous les magasins affichent une offre d'emploi. Ce qu'ils n'affichent pas, toutefois, c'est le salaire qu'ils sont disposés à verser.

Mais que Dieu vienne en aide, monsieur le Président, aux personnes qui ont le malheur de figurer sur la liste que le secrétaire parlementaire aime tellement à citer. Malheur à vous si vous êtes ingénieur mécanicien, car il n'y a pas d'emploi pour vous. Notre pays a besoin de spécialistes, de gens bien formés. Au cours de la prochaine décennie, d'après la ministre, 50 p. 100 des emplois—ce serait plutôt 55 p. 100, je crois—vont avoir besoin d'au moins cinq années d'études ou de formation postsecondaires. Voici un ingénieur mécanicien qui a au moins cela et qui ne peut trouver d'emploi parce que le marché n'est pas prêt. Il ne peut pas trouver un emploi à Toronto, et ce n'est pas faute de chercher, d'avoir la formation ou la